



HAL
open science

Une indignation insatiable? La souffrance de l'enfant entre littérature et droit

Frédérique Leichter-Flack

► **To cite this version:**

Frédérique Leichter-Flack. Une indignation insatiable? La souffrance de l'enfant entre littérature et droit. Les Cahiers de la justice, 2011, 1, pp.111-118. <10.3917/cdlj.1101.0111>. <hal-01769189>

HAL Id: hal-01769189

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-01769189v1>

Submitted on 4 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Une indignation insatiable ? La souffrance de l'enfant entre littérature et droit

Frédérique Leichter-Flack

Article paru dans la revue *Les Cahiers de la Justice*, n° 2011/1

Parce que leur évaluation dépend largement de variables sociologiques, les châtiments corporels obligent à interroger la part de l'historique et du culturel dans le mouvement actuel d'élaboration d'un arsenal juridique international de protection de l'enfance. Car qu'elles relèvent de la malveillance et de la maltraitance (physique, sexuelle, psychologique et affective), ou qu'elles soient l'effet de mauvaises conditions de vie (privations et pauvreté, guerre), la prise en compte spécifique des souffrances de l'enfant a une histoire. Les normes culturelles explicitement ou implicitement mobilisées pour engager la pertinence d'une intervention de la justice, ont évolué avec le temps : rappeler ce caractère historique n'est pas abandonner la protection de l'enfant aux défenseurs du relativisme culturel ni nier la vocation universelle du corpus juridique déjà constitué sur le terrain des droits de l'enfant.

Inutile, pour s'en convaincre, d'aller chercher bien loin : un bref coup d'œil sur la littérature du siècle dernier suffit – une littérature prise ici dans sa fonction la plus restrictive de témoin de son temps. La Cosette des *Misérables*, l'Oliver Twist de Dickens, le petit Rémi de *Sans Famille*... toute une galerie de portraits d'enfants martyrisés peuplent l'imaginaire littéraire du XIX^e siècle européen. Ces figures familières rappellent surtout combien le siècle qui a vu les écrivains se pencher sur leur sort était dépourvu de presque tous moyens juridiques pour protéger les enfants : Cosette, l'enfant esclave des Thénardier, ne doit son salut qu'à l'intervention providentielle d'un Jean Valjean dont l'obstination à l'arracher aux griffes de ses bourreaux paraît véritablement héroïque, tant sont nombreux les obstacles que la fiction oppose à sa détermination de rendre à la petite fille martyre son enfance volée.

Dans l'histoire de la littérature européenne, le XIX^e siècle marque certainement le moment de transition vers une formulation moderne du problème moral et juridique soulevé par la souffrance de l'enfant dans sa dimension spécifique : battu, torturé, martyrisé par les adultes, ou simplement par la malchance de la vie, l'enfant qui souffre devient un problème - en tant qu'enfant, ce qu'il n'était pas auparavant. Quel rôle les grands romans européens de la misère enfantine au XIX^e siècle ont-ils joué dans la prise en compte du problème, et, au-delà, dans la mobilisation en faveur d'un traitement social et politique du problème ? La littérature a-t-elle seulement accompagné un mouvement sociétal, ou a-t-elle éveillé une sensibilité éthique, et contribué ainsi à formuler un problème auparavant inaperçu, sous sa triple dimension politique, sociale, et juridique ?

Répondre à ces questions supposerait un long détour par l'histoire des représentations et des perceptions¹. Les implications de ce questionnement pour le droit sont au cœur de notre actualité sociétale. L'enfant mérite-t-il une protection spécifique, à l'intérieur du champ des droits de l'homme, et si oui, pourquoi ? Si la tendance actuelle est à la lui accorder, ou du moins à en revendiquer la nécessité, le fait-on pour de bonnes raisons ? La question est régulièrement rappelée par les polémiques, de la fusion un temps envisagée du poste de défenseur des enfants dans celui de défenseur des droits, aux controverses sur les justes réponses à la délinquance des mineurs ou à la violence en milieu scolaire, en passant encore par les argumentaires empruntant au registre des droits de l'enfant dans le débat sur le voile islamique imposé aux fillettes... Le problème porte sans doute bien au-delà des droits propres à l'enfance en tant qu'âge de la vie impliquant des besoins spécifiques (soins liés à la

¹ Ce sera en partie l'objet d'un colloque organisé à la mi-juin 2011, sur les enjeux éthiques et politiques des représentations de la souffrance des enfants depuis la fin du 18^e siècle (initiative Ecole Normale Supérieure / Université Paris ouest Nanterre / Université Paris IV).

dépendance, besoins affectifs, ou éducation par exemple) : ses résonances éthiques sont évidentes, mais difficiles à cerner. Le détour par la littérature, prise cette fois non plus seulement dans son rôle documentaire, mais dans sa vocation plus profonde de médium d'un savoir spécifique, peut sans doute y aider.

Quand et pourquoi la figure de l'enfant victime a-t-elle acquis le statut juridique et éthique spécifique qu'on lui reconnaît aujourd'hui? Pourquoi la violence, quand elle s'exerce contre un enfant, paraît-elle particulièrement scandaleuse? Est-ce parce qu'elle suscite alors une émotion particulière? Si c'est, en apparence, l'hypothèse la plus simple à considérer, même l'émotion demande à être évaluée, car elle n'est pas exempte d'intervention culturelle. On peut peut-être même repérer, dans l'histoire de la littérature, le moment où se joue ce statut : c'est la célèbre discussion entre Ivan et Aliocha, dans le chapitre « Rébellion » des *Frères Karamazov* de Dostoïevski².

Ivan, l'intellectuel libre-penseur, s'adresse à son jeune frère Aliocha, novice au monastère local, pour lui exposer sa « rébellion » contre « ce monde de Dieu » où le mal, l'injustice et la souffrance règnent partout, son refus définitif des théodicées qui toutes s'efforcent de sauver Dieu au prix d'une négation du scandale du mal qui broie l'homme : « J'accepte Dieu, directement et sincèrement [...] D'accord, mais figure-toi qu'au bout du compte ce monde de Dieu, moi, je ne l'accepte pas et, même si je sais qu'il existe, je ne l'admets pas du tout. [...] Voilà toute mon essence, Aliocha, voilà toute ma thèse ». Devant l'incompréhension d'Aliocha, Ivan entreprend de s'expliquer, et pour justifier son refus du salut, il choisit explicitement de restreindre son argumentaire en se concentrant stratégiquement sur l'exemple le plus convaincant qu'il puisse mobiliser : « Je voulais te parler des souffrances de l'humanité en général, mais arrêtons-nous plutôt seulement sur les souffrances des enfants. Ça restreindra les dimensions de mon argumentation d'une bonne dizaine de fois ». Ivan mise ainsi sur l'émotion consensuelle que soulève le spectacle de la souffrance des enfants, innocents par excellence (« eux au moins n'ont pas croqué la pomme »). Mais cette émotion consensuelle, encore faut-il la construire, pour son interlocuteur et pour le lecteur. C'est ce à quoi le célèbre discours d'Ivan va s'employer, en proposant un catalogue de faits divers plus horribles les uns que les autres, impliquant tous des enfants martyrisés. Avec ce mélange de pathos et de cynisme, de dégoût et de jouissance masochiste, qui rend son discours si mémorable, Ivan convoque une série de faits divers repérés dans les journaux. Ce sont d'abord deux anecdotes empruntées aux contextes étrangers, puis les exemples russes : la petite fille de sept ans fouettée à mort par son père, un monsieur parfaitement éduqué, acquitté au tribunal, puis celle de cinq ans, torturée par ses parents, des « gens de fonction, des plus dignes, éduqués et instruits », enfermée toute la nuit dans les toilettes, dans le froid et le gel, contrainte à manger ses excréments. Ivan s'arrête sur cet exemple-là, en reformulant la charge d'émotion dans le sens de l'indignation : « Tu comprends ça, toi, quand un petit être, qui ne sait même pas encore donner un sens à ce qui lui arrive, frappe, dans cet endroit sordide, dans le noir et le froid, de ses petits poings minuscules, sa poitrine épuisée et qu'en pleurant de ses petites larmes sanglantes, sans colère, douces, elle demande à son « piti Jésus » de la défendre – tu comprends ce galimatias, toi, mon ami et mon frère, et pourquoi il a été créé ce galimatias, et à quoi il sert ? » L'argument porte sur le « tu comprends ça, toi », car ce qui scandalise Ivan, c'est, davantage que l'état du monde, l'acquiescement à un monde pareil. Aliocha, ébranlé, demande pitié, mais Ivan ajoute quand même un dernier fait divers, celui du petit garçon de huit ans, que son maître, un général à la retraite, punit pour une bêtise accidentelle, en le faisant déchiqeter par ses chiens lors d'une mise en scène de chasse à courre, sous les yeux de sa mère et de tous les serfs du domaine.

² Dostoïevski, *Les Frères Karamazov*, Actes Sud « Babel », chapitre « Rébellion », vol.1 p. 426-444, traduction d'André Markowicz.

Ce dernier exemple, particulièrement terrifiant, fait progresser l'offensive : son capital d'émotion se transforme en effet en piège pour Aliocha. « Bon, et alors ? On le fusille [le général bourreau] ? pour satisfaire le sentiment moral, on le fusille ? Parle, Aliochka ! / - On le fusille », répond Aliocha, avant de se rétracter immédiatement, confus de cet emportement vengeur qu'Ivan n'a pas manqué de railler. A mort les bourreaux d'enfants, qu'on les fusille ! L'émotion peut entraîner à juger dans l'emportement, la vengeance et l'excès. La littérature le sait bien, elle qui joue de cette ressource. Mais en attendant, nous sommes encore dans un roman de Dostoïevski, pas à Outreau : Ivan ne cherche pas à déclencher une curée judiciaire. La condamnation instinctive ainsi déclenchée ne lui sert qu'à révéler ce qu'il y a d'inadéquat dans notre ordinaire résignation au monde, à rallumer et à rappeler à elle-même une faculté d'indignation éteinte. Ivan, trop bon orateur, referme alors enfin son catalogue d'exemples horribles pour conclure en ramenant son interlocuteur dans l'angle de cible initialement visé : « Ecoute-moi : j'ai pris juste les enfants pour que ça soit plus évident [...] je n'ai pris que les enfants parce que, là, ce qu'il faut que je dise devient d'une clarté imparable. Ecoute : si tout le monde doit souffrir pour que cette souffrance achète une harmonie universelle, les enfants, eux, ils y sont pour quoi, dis-moi, s'il te plait ? [...] Pourquoi, eux aussi, ils se sont retrouvés comme matière servant de fumier, en eux-mêmes, à je ne sais quelle harmonie future ? [...] cette harmonie suprême, je la refuse totalement. [...] Je ne veux pas de l'harmonie, c'est par amour de l'humanité que je n'en veux pas. Je préfère rester avec les souffrances non vengées. Mieux vaut que je reste avec mes souffrances non vengées et mon indignation insatiable, quand bien même j'aurais tort. » La figure de l'enfant qui souffre n'est ici qu'instrumentale dans un discours centré sur une thèse plus large, celle du refus de la rédemption qui croit le mal rachetable. Mais avec cet exemple, Ivan Karamazov lègue à l'histoire de la littérature, et, au-delà d'elle, à l'histoire des représentations et des perceptions éthiques, plusieurs idées fondamentales.

D'abord, un lien durable s'y trouve noué entre la réflexion morale et métaphysique sur le mal, et le visage de l'enfant souffrant. Ce lien, toute la littérature ultérieure en porte la trace, comme en témoigne aussi la perception médiatique des affaires judiciaires impliquant des enfants victimes : le mal a désormais un visage privilégié, celui de l'enfant qui souffre. A la mise en fiction du thème s'attache un effet de marqueur moral. Car si l'argumentaire d'Ivan n'était certes pas nouveau - il s'inscrit dans une longue tradition de révolte face au mal, qui remonte au moins au *Livre de Job* -, l'intertexte biblique, très présent dans le discours d'Ivan, n'exploitait pas le cas de la souffrance de l'enfant : Dostoïevski, lui, modifie le focus de l'histoire de Job en mettant la mort de l'enfant au cœur du scandale. La mort des enfants, qui dans *Job* n'est qu'une torture parmi les autres (située, dans la gradation des épreuves, en-deçà de la lèpre), arrête désormais la lecture, au point d'ouvrir dans la réception du texte une béance que la théologie ne peut refermer qu'au prix du scandale que dénonce justement Ivan. Désormais, dans la mémoire de la littérature, il n'y a plus de souffrance d'enfant qui n'argumente, en elle-même, en direction d'une « indignation insatiable ». Or, parallèlement à l'argumentation construite par Ivan Karamazov, les progrès de la médecine ont permis de reléguer les morts d'enfants, autrefois fréquentes, au rang d'anomalie scandaleuse : toute mort d'enfant est, d'emblée, perçue comme un signal de scandale.

Tout se passe en effet comme si le thème de l'enfant qui souffre (torturé, malade ou mourant) portait en lui un argumentaire transcendant sa mise en fiction contextuelle. Et c'est la deuxième filiation ouverte par le texte de Dostoïevski, celle d'une vocation d'« indignation insatiable » assignée à la littérature, d'une exigence éthique qui situerait la littérature – et son talent pour raconter des histoires qui émeuvent – du côté de l'indignation, de la révolte, de l'humanité et de ses souffrances, contre les séductions immorales de l'harmonie, contre la tentation des théodicées. Le massacre des innocents arrête désormais la lecture, la fige, la paralyse, il ne peut plus se raconter dans la continuité d'un récit qui lui affecte un avant et un

après. Bien sûr, Dostoïevski ne s'y reconnaîtrait pas, lui qui choisit, au contraire, d'affronter le défi de la réconciliation en terminant le roman des *Frères Karamazov* sur le pacte de vie et d'amour noué entre Aliocha et les enfants venus assister à l'enterrement de leur camarade Ilioucha, mort à l'issue d'une longue maladie. Mais qu'il l'ait voulu ou non, il y a, à partir de son roman, toute une filiation littéraire qui se définit par ce refus d'acquiescer, qu'Ivan clamait avec obstination : « Je ne comprends rien [...] et en ce moment, je ne veux rien comprendre. Je veux rester devant le fait. Il y a longtemps que j'ai décidé de ne pas comprendre ». Refuser de comprendre (au double sens d'appréhension intellectuelle et de légitimation), « quand bien même [on aurait] tort », c'est aussi ce que clamera, presque un siècle plus tard, le docteur Rieux de Camus, impuissant à sauver de la mort l'enfant atteint par la peste, et quelques années avant lui, le docteur Bardamu du *Voyage au bout de la Nuit*, après avoir tenté tous les remèdes pour sauver, en vain, le petit Bébert atteint de typhoïde³. Dans la reprise explicite de l'intertexte dostoïevskien⁴, chez Camus et chez Céline, comme dans d'autres romans travaillant le même motif, se tisse une filiation assumée, celle de cette « indignation insatiable » contre le scandale d'une « création où les enfants sont torturés »⁵. Pourtant, de Dostoïevski à Camus, en passant par Céline, les souffrances de l'enfant ont changé de nature : torturé par les hommes, chez Dostoïevski, l'enfant l'est désormais par la vie, via l'expérience de la maladie qui le tue. Tout se passe comme s'il n'y avait pas de différence fondamentale entre les différentes sortes de « mal » subi et incarné par l'enfant souffrant : malveillance humaine, ou mauvais sort (maladie, mort), dans le traitement moral du thème par la littérature, cela revient au même, c'est-à-dire au scandale. Comment peut-on mettre sur le même plan la cruauté de la vie et la cruauté de l'homme, la malchance des conditions et des sorts, et la malveillance humaine ? Derrière cette idée, il y a le refus d'accepter le destin et sa distribution aléatoire des biens et des ressources comme une fatalité. Et de fait, permettre à la malchance, au mauvais sort, aux mauvaises conditions de vie de certains enfants, d'avoir le dernier mot sur leur destin, n'est-ce pas justement y consentir de cette sorte de consentement que dénonçait Ivan ? « Laisser un enfant mourir de faim, c'est l'assassiner », rappelle le slogan de la campagne d'appel de fonds d'*Action contre la faim* à l'automne 2010. Mais une telle mise en cause, destinée à provoquer et à mobiliser, s'inscrit dans le droit fil de la polémique déclenchée par Ivan Karamazov, pour qui, rappelons-le, le scandale n'est pas tant dans l'existence d'êtres humains assez monstrueux pour battre, violer

³ Dans *Voyage au bout de la nuit*, Bardamu, alors médecin installé à Rancy, fait tout ce qu'il peut pour tenter de soigner le petit Bébert atteint de typhoïde. Mais l'enfant meurt, et Bardamu tombe par hasard, chez un bouquiniste, sur une lettre adressée par Montaigne à sa femme à propos de la mort d'un enfant à eux. Sous couvert de la retranscrire pour le lecteur, Bardamu parodie la lettre de Montaigne pour mieux faire résonner son choc de découvrir combien celui-ci se consolait facilement de la mort de son enfant, en se délestant même, sur un autre écrivain ayant écrit sur le même thème, de la tâche de reconforter son épouse. Ce que Bardamu raille chez Montaigne – même au prix d'un anachronisme, car entre son temps et le nôtre l'expérience de la mortalité infantile a changé de nature - ce n'est pas la dérision, en face de la mort d'un enfant, d'un effort littéraire de consolation, mais le scandale même de la tentative. Si la littérature est donc l'étape indispensable pour déclencher, par l'émotion, le réflexe éthique d'indignation et de mobilisation, il y a un moment où, non seulement, face au mal qui frappe les enfants, la littérature ne suffit plus, mais où on n'a plus le droit de s'en contenter, ni même celui d'y recourir pour se consoler. Voir F. Leichter-Flack, *La Complication de l'existence. Essai sur Kafka, Platonov et Céline*, éd. Classiques Garnier, 2010, p. 188-196.

⁴ Que l'épisode de la mort du petit Bébert, dans le *Voyage*, doive se lire sur fond d'intertexte dostoïevskien, ne fait pas grand doute. La petite fille attachée et torturée par des parents pervers, dont Bardamu entend les cris à travers la cloison, quelques pages auparavant, suffirait, si besoin était, à nous réinstaller sur le terrain des Karamazov. Quant à l'agonie du fils du juge Othon dans *La Peste*, elle donne lieu à une discussion tendue entre le docteur Rieux et le prêtre Paneloux qui reprend nettement les éléments du débat entre Ivan et Aliocha : « Ah ! Celui-là, au moins, était innocent, vous le savez bien », s'indigne ainsi Rieux (*La Peste*, in Camus, *Théâtre, Récits, Nouvelles*, Gallimard, Pléiade, p. 1396)

⁵ C'est le docteur Rieux qui parle, face au prêtre Paneloux : « et je refuserai jusqu'à la mort d'aimer cette création où des enfants sont torturés » (*Ibid.* p. 1397)

ou torturer un enfant, mais dans la croyance en une compatibilité possible de cet état de fait avec l'idée même de rédemption - dans le fait, donc, de « vivre avec ».

La vocation de rébellion assignée à la littérature se prolonge donc au-delà d'elle dans la direction d'un engagement concret, sur cette terre-ci, pour lutter contre le mal sous toutes ses formes. C'est Hugo luttant pour le droit à l'éducation des enfants de « misérables », Malot militant pour la reconnaissance des droits de l'enfant naturel, ou le docteur Rieux de Camus qui déclare se désintéresser du salut pour se concentrer sur la santé de l'homme. C'est l'origine symbolique de l'approche qui se concentre sur la « protection des enfants » en mobilisant toutes les ressources du droit, dans tous les domaines où il peut s'inviter. Sur ce chemin du progrès de la pensée des droits de l'homme, la littérature a sans doute pu jouer un rôle d'éclaireur, contribuant par exemple à forger cette notion de dignité humaine qui trouve aujourd'hui un début d'accomplissement dans le débat normatif international. Dans cette perspective, on pourra se demander aussi si la littérature d'enfance du XX^e siècle n'a pas été pour quelque chose dans la prise de conscience publique, et médicale, du fait que les enfants, même très jeunes, souffrent aussi (physiquement et psychologiquement), et donc dans le mouvement d'intégration à la « protection de l'enfance » des atteintes psychiques liées aux châtiments corporels, à la négligence affective, à la maltraitance psychologique.

Mais il y avait encore, dans le discours d'Ivan Karamazov sur l'enfant souffrant, quelque chose de plus fécond encore pour l'histoire des idées. Ivan concluait en effet son argumentaire sur une question directe adressée à son frère Aliocha, et, au-delà de lui, au lecteur : « Dis-le moi franchement, je t'y appelle – réponds : imagine que c'est toi-même qui mènes toute cette entreprise d'édification du destin de l'humanité dans le but, au final, de faire le bonheur des hommes, de leur donner au bout du compte le bonheur et le repos, mais que, pour cela, il serait indispensable, inévitable de martyriser rien qu'une seule toute petite créature, tiens, ce tout petit enfant, là, qui se frappait la poitrine avec son petit poing, et de baser cette entreprise sur ses larmes non vengées, toi, est-ce que tu accepterais d'être l'architecte dans ses conditions, dis-le, et ne mens pas ! ». Aliocha n'hésite pas un seul instant : « non, je n'accepterais pas », répond-il doucement. Une vingtaine de pages de vignettes d'enfants martyrisés auront suffi à Ivan pour emmener Aliocha là où il voulait le conduire dès le début. Et c'est l'autre legs de ce texte de Dostoïevski : toute souffrance d'enfant porte désormais en elle le dilemme d'Ivan – et la réponse qu'il s'est arrangé pour obtenir d'Aliocha : rien au monde, aucune cause, ne vaut les larmes d'un seul enfant torturé.

Le refus d'Ivan résonne alors dans une autre direction encore : celle du refus absolu et définitif de tout sacrifice d'enfant, pour quelque raison que ce soit, celle de l'installation, tout en haut de la pyramide des valeurs, de la vie d'un enfant innocent. Ce fil rouge, qui se détache d'abord sur fond de théodicée chrétienne chez Dostoïevski, trace un sillage particulièrement important dans le contexte des messianismes profanes et de leurs révolutions. Rejoignant la pensée d'un Alexandre Herzen dénonçant le « mirage des fins lointaines » (*De l'Autre Rive*), et alimentant la réflexion sur les utopies révolutionnaires du XX^e siècle, l'exemple privilégié par Ivan Karamazov se décline comme une réflexion sur les moyens et la fin, dans la fiction d'un Vassili Grossman, d'un Albert Camus mettant en scène, dans *Les Justes*, un terroriste arrêté dans son geste par la présence de deux enfants aux côtés de sa cible⁶, ou d'un Arthur Koestler, traçant sa frontière entre morale vivisectionniste et morale

⁶ Ce n'est pas parce qu'il a pitié des deux enfants qu'il surprend dans la calèche du grand duc que le Kaliayev des *Justes* renonce à l'attentat, mais parce qu'il respecte l'innocence et trouve indispensable que la révolution la respecte aussi. Ce n'est donc pas d'abord l'émotion liée à la représentation de l'enfance, mais l'intertexte dostoïevskien qui joue à plein, avec l'effet de marqueur moral attaché au thème de la mort de l'enfant.

antivivisectionniste. Pas d'enfants sacrifiés , même par la Terreur du Bien⁷ : c'est alors une autre figure de l'enfant souffrant qui émerge ici, un autre usage du thème, voué à une grande fortune dans le second XX^e siècle - celle de l'innocence à préserver à tout prix, mobilisée contre l'argumentaire utilitariste du Stepan des *Justes* regrettant que « Parce que Yanek n'a pas tué ces deux-là, des milliers d'enfants russes mourront de faim pendant des années encore ». Notre actualité politique tient largement sur le fil vibrant de ce dilemme, ouvert par Dostoïevski, et reformulé par Camus : quelle guerre juste résisterait à l'image d'une mort d'enfant ?

« Des enfants ! vous n'avez que ce mot à la bouche », raillait Stepan dans *Les Justes*. Entre les manipulations possibles d'une telle arme émotionnelle, parfois abusivement exploitée pour délégitimer à peu de frais son adversaire, et la nécessité cruciale de repenser aujourd'hui, pour en préserver la possibilité mentale et la catégorie juridique en droit international, la figure du tiers dans des conflits où les anciennes notions de « civils » ou d' « innocents » sont trop brouillées pour garantir une immunité, combien de temps le visage de l'enfant tiendra-t-il encore la ligne de front contre la progression des argumentaires utilitaristes ? Il vaut la peine, de temps en temps, de se reposer la question qu'Ivan posait à Aliocha. S'il est probable qu'on y réponde comme Aliocha, il n'est pas sûr qu'on le fasse toujours aussi rapidement que lui, sans prendre le temps de réfléchir. Dans ce délai, on lira, au choix, tout le dilemme de la *realpolitik*, ou le travail même de la justice.

Frédérique Leichter-Flack

**Maître de Conférence à l'Université de Paris ouest Nanterre et à SciencesPo,
(frederique.leichterflack@sciences-po.org)**

⁷ Il faudrait ici s'interroger, en historien des représentations, sur l'évolution des « usages politiques » de la figure de l'enfant sacrifié en contexte de violence politique ou de guerre : héros, victime, icône...